



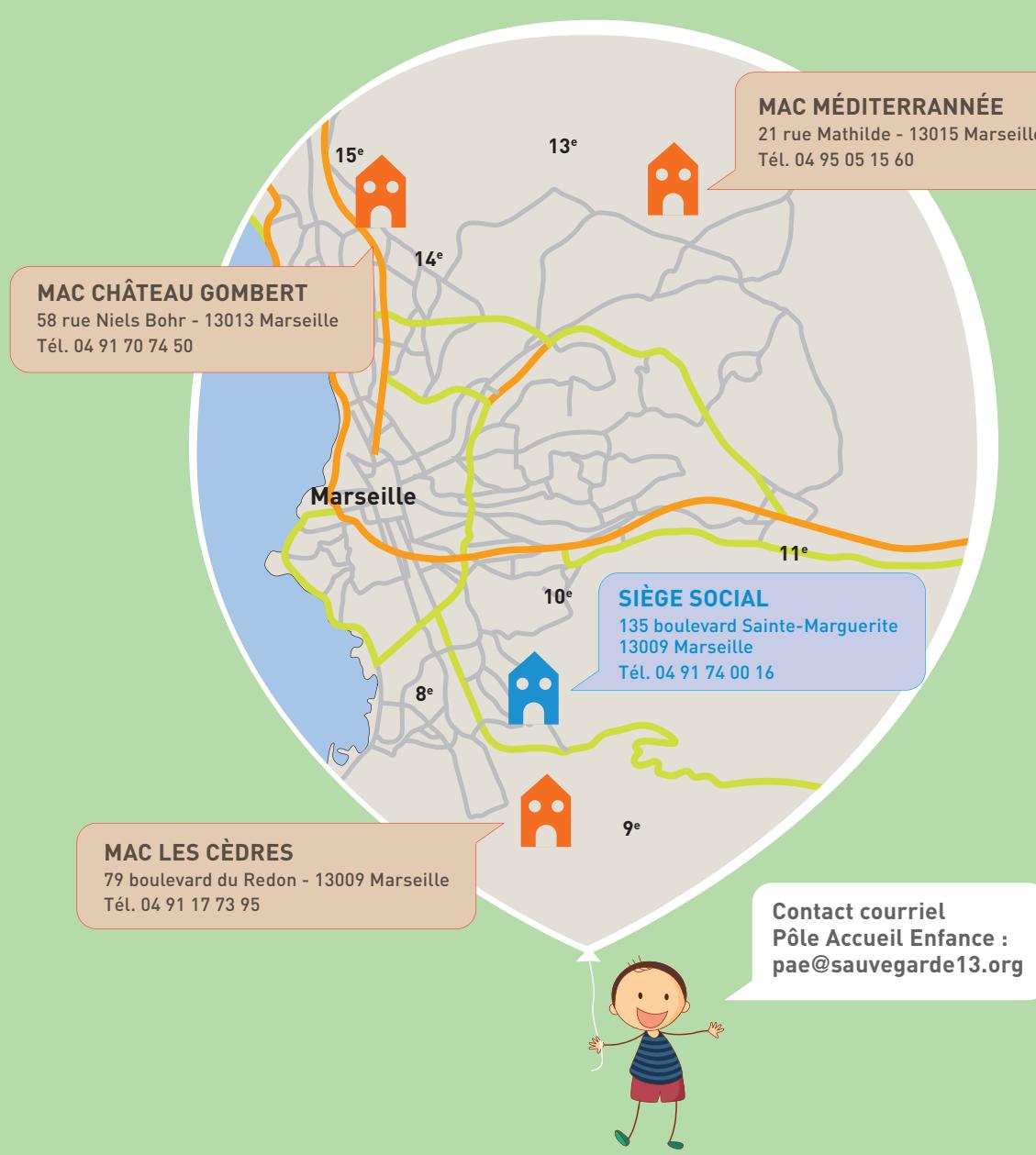
## Pôle Accueil Enfance

**SAUVEGARDE 13** est une association loi 1901 qui intervient sur quatre pôles d'activités :

- Le Pôle Médico-Social compte 10 établissements spécialisés pour enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, avec ou sans troubles associés.
- Le Pôle Protection de l'Enfance anime un réseau de plusieurs services et antennes implantés dans le département : AEMO, SIE, AEA, Pôle ethno-clinique et médiation familiale, Service d'Insertion Professionnelle pour les jeunes, Service Familles, permanences au sein des tribunaux, Maisons de la Justice et du Droit...
- Le Pôle d'Interventions et Soins à Domicile, composé d'un SAD, et d'un SSIAD, intervient dans l'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.
- Le Pôle Accueil Enfance regroupe les trois Multi-Accueils Collectifs présentés ici.

**SAUVEGARDE 13** est présidée par M<sup>r</sup> Jean-Marc CHAPUS. Son Directeur Général est M<sup>r</sup> Daniel CARLAIS. Le Pôle Accueil Enfance est dirigé par M<sup>me</sup> Vanessa BEKALI.

Pour plus d'informations ou inscrire votre enfant, rendez-vous sur [www.sauvegarde13.org](http://www.sauvegarde13.org)



bbs Communication-Marseille  
IMPRIMERIE®  
PEFC

# Sauvegarde 13 - Pôle Accueil Enfance

"Des projets à hauteur d'enfant pour devenir grand"



Pôle Accueil Enfance

# Nos établissements à Marseille



→ Multi-Accueils Collectifs pour les enfants de 10 semaines à 6 ans



## "MAC Méditerranée"

Ouvert en 2004, il dispose de 54 places dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement.

S'il s'adresse à tous les enfants, ce multi-accueil vise plus particulièrement à contribuer à l'insertion sociale, et à l'accompagnement des parents en difficulté. Cet établissement est ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi, avec 5 semaines de fermetures annuelles.

Tel : 04 95 05 15 60

[creche.mediterranee@sauvegarde13.org](mailto:creche.mediterranee@sauvegarde13.org)



## "MAC Château Gombert"

Ouvert en 2008, il dispose de 66 places dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement. Le projet de la structure prête une attention particulière à l'accueil des enfants atteints de déficit afin de favoriser leur intégration sociale. Cet établissement est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi avec 5 semaines de fermetures annuelles.

Tel : 04 91 70 74 50

[creche.chateaugombert@sauvegarde13.org](mailto:creche.chateaugombert@sauvegarde13.org)

Jeux

Éveil

Rires

Écoute

Développement

Expériences

Soins

Plaisir

Autonomie

Socialisation

Échanges

Cadre

Eveil

Plaisir

Plaisir

## "MAC Les Cèdres "

Ouvert en 2011, il dispose de 88 places dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement. Les enfants porteurs de handicap sont également accueillis, encadrés par une équipe pluridisciplinaire formée et attentive. L'équipe travaille en réseau et en partenariat avec les médecins et travailleurs médico-sociaux, intervenant auprès des enfants. Cet établissement est ouvert de 7h30 à 18h du lundi au vendredi avec 5 semaines de fermetures annuelles.

Tél : 04 91 17 73 95

[creche.lescedres@sauvegarde13.org](mailto:creche.lescedres@sauvegarde13.org)



## Nos atouts

### Une expertise dans le domaine de la Petite Enfance depuis plus de 10 ans

Un personnel qualifié, régulièrement formé est à l'écoute des parents pour un accompagnement adapté dans le respect des fonctions parentales. Une équipe pluridisciplinaire composée d'un psychologue, d'un psychomotricien, et d'un pédiatre complète les compétences du personnel autour de vos enfants. Ils sont accueillis dans un cadre adapté, autour de jeux libres, d'activités diverses, de moments de soins et de maternage respectueux de l'enfant et de son individualité.



### Un accueil multiple destiné à tous les besoins

**L'accueil régulier concerne :** Les enfants de moins de 4 ans qui fréquentent la structure de façon régulière avec un planning fixe selon des séquences horaires.

#### L'accueil occasionnel concerne :

- Les enfants inscrits en accueil régulier et dont les parents souhaitent bénéficier d'un accueil supplémentaire occasionnellement.
- Les enfants de moins de 6 ans qui fréquentent la structure sur des créneaux horaires variables selon les places disponibles.
- Mais aussi les enfants en périscolaire qui peuvent venir après l'école, le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires.

#### L'accueil d'urgence concerne :

- Les enfants de moins de 6 ans en accueil très ponctuel selon des besoins d'urgence sociale ou médicale.



Le taux horaire est défini en fonction de vos ressources et du nombre d'enfants à charge dans la famille selon un barème fixé par la CAF.

Ce taux est ensuite multiplié par le nombre d'heures que vous réservez contractuellement.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la Caisse d'Allocation Familiale : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Nos partenaires

